



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**De la commune de ROUGIERS**

**Séance du 26 avril 2011**

Présents : G.BLEINC ; M.HENRY ; L.CHAMOIN ; P.AUGUSTIN ; P.CODOL ; S.GUIGONNET ; N.NAVARRO ;  
M.IPLIKJEAN ; G.CARCELLER ; M.MUSCARNERA

Excusée : P.PECQUEUX pouvoir à G.BLEINC  
M.MINIER-ROUX pouvoir à P.CODOL  
S.CAROTTI ; J-M.FICHBEN

Absente : V.PAREGNO

**1 / a) Vote du compte de gestion 2010 du budget général**

Monsieur CODOL Philippe, vice président de la commission des Finances présente le compte de gestion du budget général 2010 arrêté par Madame le receveur municipal.

Le compte de gestion est en parfaite concordance avec le compte administratif 2010 du budget général arrêté par Monsieur le Maire.

Le conseil vote à l'unanimité

**b) Vote du compte de gestion 2010 du budget eau et assainissement**

Monsieur CODOL Philippe, vice président de la commission des Finances présente le compte de gestion du budget eau et assainissement 2010 arrêté par Madame le receveur municipal.

Le compte de gestion est en parfaite concordance avec le compte administratif 2010 du budget eau et assainissement arrêté par Monsieur le Maire.

Le conseil vote à l'unanimité

**c) Approbation et vote du compte administratif 2010 du budget communal**

Monsieur CODOL Philippe, vice président de la commission des Finances présente le compte administratif du budget communal 2010 arrêté comme suit :

	RESULTAT DE L'EXECUTION 2010			RESTES A REALISER 2010			RESULTAT CUMULE		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	928 134,95	1 021 612,73	93 477,78				928 134,95	1 021 612,73	93 477,78
RESULTAT REPORTE 2009		53 141,19	53 141,19				0,00	53 141,19	53 141,19

TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	928 134,95	1 074 753,92	146 618,97				928 134,95	1 074 753,92	146 618,97
INVESTISSEMENT	1 868 957,97	1 674 823,42	-194 134,55	12 660,57	277 101,00	264 440,43	1 881 618,54	1 951 924,42	70 305,88
RESULTAT REPORTE 2009		186 777,24	186 777,24					186 777,24	186 777,24
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 868 957,97	1 861 600,66	-7 357,31	12 660,57	277 101,00	264 440,43	1 881 618,54	2 138 701,66	257 083,12
TOTAL	2 797 092,92	2 936 354,58	139 261,66	12 660,57	277 101,00	264 440,43	2 809 753,49	3 213 455,58	403 702,09

Le budget général de la commune 2010 présente un excédent de 139 261,66 € en résultats cumulés sans restes à réaliser et de 403 702,09 € avec les restes à réaliser.

Le conseil vote à l'unanimité

#### **d) Approbation et vote du compte administratif 2010 budget « Eau et assainissement »**

Monsieur CODOL Philippe, vice président de la commission des Finances présente le compte administratif du budget eau et assainissement 2010 arrêté comme suit :

	RESULTAT DE L'EXECUTION 2010			RESTES A REALISER 2010			RESULTAT CUMULE		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	176 006,06	186 221,13	10 215,07				176 006,06	186 221,13	10 215,07
RESULTAT REPORTE 2009		8 082,17	8 082,17					8 082,17	8 082,17
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	176 006,06	194 303,30	18 297,24				176 006,06	194 303,30	18 297,24
INVESTISSEMENT	38 181,60	57 675,33	19 493,73			0,00	38 181,60	57 675,33	19 493,73
RESULTAT REPORTE 2009	4 193,06		-4 193,06					0,00	-4 193,06
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	42 374,66	57 675,33	15 300,67	0,00	0,00	0,00	42 374,66	57 675,33	15 300,67
TOTAL	218 380,72	251 978,63	33 597,91	0,00	0,00	0,00	218 380,72	251 978,63	33 597,91

Le budget annexe eau et assainissement 2010 présente un excédent de 33 597,91 € en résultats cumulés.

Le conseil vote à l'unanimité

#### **2 / a) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget général**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BLEINC, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010

Constatant que le compte administratif présente

- un excédent d'exploitation de 146 618,97 €.

Décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Excédents reportés : 46 618,97 €

Affectations complémentaires en réserves (cpte 1068) 100 000,00 €

Le conseil vote à l'unanimité

#### **b) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget eau et assainissement**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BLEINC, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010

Constatant que le compte administratif présente  
- un excédent d'exploitation de 18 297,24 €

Décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Excédents reportés :	8 297,24 €
Affectations complémentaires en réserves (cpte 1068)	10 000,00 €

Le conseil vote à l'unanimité

### 3/ Subventions associations 2011

Madame MUSCARNERA-JOLLY DE MUNSTHAL, 4<sup>ème</sup> adjointe déléguée aux associations propose à l'assemblée, en accord avec la commission des finances, l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2011 aux associations ayant fourni leur bilan moral et financier quand ils présentent un caractère d'intérêt communal.

- Rougiers en fête : 13 000,00 € Les activités de l'association et ses projets pour 2011 sont toujours aussi importants
- Il était une fois Rougiers : 800,00 € Pour l'organisation de la fête des Pois Chiches qui prend une ampleur de plus en plus importante
- Sporting Club Rougiérois : 3 000,00 € Pour le fonctionnement de cette association qui compte de nombreux adhérents
- Souvenir Français : 600,00 € Les coûts de transports pour emmener les enfants des écoles sur des sites concernant la mémoire collective sont pris en charge
- Les Restanques Bleues : 600,00 € Pour soutenir la chorale qui honore la commune
- U S E P : 450,00 € Participation aux déplacements en car bus des rencontres sportives
- Boxe Rougiéroise : 600,00 € Participation à la bonne marche de l'association
- Forme et Santé : 950,00 € Participation à la bonne marche de l'association
- Tennis club : 600,00 € Pour le fonctionnement de cette association qui compte toujours un nombre important d'adhérents
- 3<sup>o</sup> âge heureux : 650,00 € En complément des cotisations la commune souhaite aider les anciens à mener des actions qui confortent leur plaisir de vivre à Rougiers
- Association bouliste : 800,00 € Participation à la bonne marche de l'association
- FNACA Section de Rougiers : 100 € Participation au paiement de fleurs lors de diverses manifestations patriotiques
- KIKICHATS : 370,00 € Spécifiquement pour la stérilisation des chats
- Croix Rouge de Saint Maximin : 150,00 € Pour les aides de proximité
- Association de Défense de la Poste : 150,00 € Pour le soutien aux actions de l'association
- Association Franco-Scandinave : 300,00 € Pour le renouveau de cette association
- Secours Populaire : 150,00 € Aide aux familles démunies
- Secours Catholique : 150,00 € Aide aux familles démunies
- D D E N : 60,00 € Pour le maintien d'un délégué dans les écoles de Rougiers
- Ensemble Polyphonique de Provence : 350,00 € Financement d'un concert annuel à Rougiers
- Donneurs de sang : 150,00 € Aide au titre des donneurs rougiérois qui adhèrent à Tourves
- Pompiers de Nans les Pins : 250,00 € Pour poursuivre une collaboration profitable à tous
- Restos du cœur : 150,00 € Participation à l'action nationale
- Alcool assistance : 150,00 € pour le soutien de cette association
- Train de l'avenir : 50 ,00 € pour le soutien de l'association

Le conseil vote à l'unanimité

#### **4/ Subvention au C.C.A.S.**

Monsieur le Maire en accord avec la commission des finances propose à l'assemblée de fixer le montant de la subvention versée au C.C.A.S pour l'année 2011.

Monsieur le Maire propose la somme de 5 000,00 €.

Où cet exposé, l'assemblée décide de fixer le montant de la subvention versée au C.C.A.S. pour l'année 2011 à 5 000,00 €.

Le conseil vote à l'unanimité

#### **5/ Fixation Taux des Taxes Locales 2011**

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet des taux des taxes locales dressé avec le concours de la commission municipale et appuyé de toutes les pièces propres à justifier ses propositions :

- Taxe habitation 9,50
- Taxe foncier bâti 15,50
- Taxe foncier non bâti 63,50

Où cet exposé l'assemblée décide à l'unanimité

- d'accepter les 3 taux proposés

#### **6 / Vote du budget primitif 2011/Commune**

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2011 dressé avec le concours de la commission des finances et appuyé de toutes les pièces propres à justifier ses propositions.

Après avoir étudié ce projet, chapitre par chapitre article par article, le conseil municipal arrête pour 2011 :

- les dépenses de fonctionnement à la somme de 1 085 471,17 €
- les dépenses d'investissement à la somme de 1 870 739,88 €
- les recettes de fonctionnement à la somme de 1 085 471,17 €
- les recettes d'investissement à la somme de 1 870 739,88 €

Le conseil vote à l'unanimité

#### **7/ Vote du budget primitif 2011 eau/assainissement**

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de budget primitif eau-assainissement 2011 dressé avec le concours de la commission des finances et appuyé de toutes les pièces propres à justifier ses propositions.

Après avoir étudié ce projet, chapitre par chapitre article par article, le conseil municipal arrête pour 2011 :

- les dépenses de fonctionnement à la somme de 196 297,24 €
- les dépenses d'investissement à la somme de 263 818,67 €
- les recettes de fonctionnement à la somme de 196 297,24 €
- les recettes d'investissement à la somme de 263 818,67 €

Le conseil vote à l'unanimité

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS  
pour être affiché le 27 MARS 2007 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de  
l'article 56 de la loi.

A Rougiers, le 28 Avril 2011

Le Maire